

Centre Socioculturel  
de Fleury-sur-Orne

# Contrat de projet 2015-2018



39 avenue d'Harcourt  
14123 Fleury-sur-Orne  
[accueil.csc@fleury-sur-orne.fr](mailto:accueil.csc@fleury-sur-orne.fr)  
02 31 34 01 29 - 02 31 78 19 59

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                   | <b>3</b>  |
| <b>I. LE BILAN DU PROJET 2012 - 2014 .....</b>             | <b>5</b>  |
| <b>A. INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE .....</b>            | <b>5</b>  |
| <b>B. PARENTALITE ET PETITE ENFANCE .....</b>              | <b>8</b>  |
| <b>C. LE LIEN ET LA CITOYENNETE .....</b>                  | <b>11</b> |
| <b>D. SOLIDARITE .....</b>                                 | <b>12</b> |
| <b>E. ARBORESCENCE DU CONTRAT DE PROJET 2012-2014.....</b> | <b>14</b> |
| <b>II. LE PROJET 2015 -2018 .....</b>                      | <b>16</b> |
| <b>A. L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE.....</b>           | <b>16</b> |
| <b>B. LA PARENTALITE .....</b>                             | <b>18</b> |
| <b>C. LIEN SOCIAL ET ACTION CITOYENNE .....</b>            | <b>21</b> |
| <b>D. PREVENTION .....</b>                                 | <b>23</b> |
| <b>E. ARBORESCENCE DU CONTRAT DE PROJET 2015-2018.....</b> | <b>25</b> |
| <b>III. L'ORGANISATION ET LES MOYENS .....</b>             | <b>27</b> |
| <b>A. LES INSTANCES .....</b>                              | <b>27</b> |
| <b>B. LES OUTILS.....</b>                                  | <b>28</b> |
| <b>C. LES LOCAUX.....</b>                                  | <b>30</b> |
| <b>D. L'EQUIPE.....</b>                                    | <b>31</b> |
| <b>E. PRESENTATION D'UN CENTRE SOCIOCULTUREL.....</b>      | <b>32</b> |
| <b>CONCLUSION.....</b>                                     | <b>33</b> |
| <b>ANNEXES .....</b>                                       | <b>34</b> |

## INTRODUCTION

Le 1er contrat de projet (2012-2014) a permis d'installer progressivement la politique socioculturelle de la ville de Fleury-sur-Orne, le recrutement, la mise en place de son équipe et l'ouverture du bâtiment.

Depuis l'été 2013, un grand nombre d'actions ont été menées avec succès, toujours en corrélation avec les axes d'interventions définies par le diagnostic social du territoire de la ville de Fleury-sur-Orne.

- L'insertion socio-professionnelle
- La parentalité et la petite enfance
- Le lien et la citoyenneté
- La prévention

Comment passer d'une phase d'implantation d'un équipement, d'appropriation du territoire, de mise en synergie des acteurs et des initiatives à la mise en œuvre d'une intervention sociale concertée visant à agir efficacement sur les problématiques sociales, familiales et territoriales repérées ?

Ce sera tout l'enjeu de ces quatre prochaines années. Pour ce faire, le centre socioculturel devra communiquer sur son existence, ses missions et son organisation auprès des fleurysiens afin d'être distingué des autres structures associatives et institutionnelles, notamment du centre d'animations, du comité des fêtes, de l'association Union Fleurysienne d'Actions Culturelles (l'UFAC), etc. Avec le recul, la meilleure communication est « le bouche à oreille » et celle-ci peut se mettre en place par la mise en réseau des informations.

Le développement du partenariat et son intensification est aussi une des priorités. En effet pour toucher les publics concernés par nos actions et remplir les objectifs que nous nous fixons, il faut multiplier les liens avec les professionnels compétents dans les domaines visés.

D'une manière transversale, le centre socioculturel devra œuvrer à devenir le carrefour d'échanges, de partages, de rencontres qui tissent les liens d'où émergent les solidarités.

# **LE PROJET**

## **2012 -2014**

## I. LE BILAN DU PROJET 2012 - 2014

En août 2012, le recrutement de l'équipe débutât par la nomination du responsable du Centre Socio-Culturel. Sa première mission fut de clarifier les orientations du Centre Socio-Culturel, l'arborescence (les objectifs principaux, opérationnels et les actions) et les moyens à dispositions pour engager les actions.

En mars 2013, recrutement de l'agent de développement social local et référente famille. Ses missions premières, faire connaître le centre socioculturel auprès des associations, des institutions et des fleurysiens, développer des partenariats et mettre en place des actions en lien avec les objectifs du projet de centre.

En octobre 2013, recrutement de l'agent d'accueil en emploi d'avenir (contrat aidé).

Juin 2014, ouverture au public du centre socio-culturel, situé au 39 avenue d'Harcourt - 14123 Fleury-sur-Orne.

Cette année vit la réalisation des actions ainsi que l'élaboration d'une Analyse des Besoins Sociaux, étude réalisée, en 2014 par des étudiants de l'université de Caen (master 2 chargé d'étude socioéconomique et aménagement du territoire de l'UFR de sciences économiques et de gestion), ayant pour vocation d'éclairer les problématiques locales, de fixer un cap au Centre Communal d'Action Sociale et à fortiori au Centre Socioculturel.

### A. INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le premier contrat de projet mettait l'accent sur les difficultés d'insertion socio-professionnelle des Fleurysiens et plus particulièrement du public jeune.

#### 1. OBJECTIFS

**Objectif principal : Faciliter l'intégration socio- professionnelle des Fleurysiens et particulièrement le public jeune.**

Le chômage atteint 14 % des Fleurysiens, c'est un peu plus de 3,5 points que l'agglomération caennaise ; 25 % des chômeurs sont des jeunes. Déscolarisés ceux-ci ont peu ou pas de qualification.

**Objectif opérationnel : Travail avec les acteurs socio – professionnels du territoire et amélioration de la qualification des jeunes Fleurysiens.**

Sur le territoire il existe des permanences hebdomadaires du Correspondant Solidarité Emploi et deux fois par semaine d'un conseiller technique de la mission locale.

Il a semblé opportun à l'équipe du centre socio-culturel et de la mairie, d'accueillir ces deux partenaires incontournables de l'insertion professionnelle dans les locaux du centre afin de profiter de leur notoriété et d'amener des fleurysiens à se l'approprier. Cette proximité facilitera le partenariat mais aussi la circulation d'informations.

## 2. PARTENAIRES

Les principaux partenaires furent la Correspondante Solidarité Emploi et la conseillère technique de la Mission Locale.

La Correspondante Solidarité Emploi intervient tous les lundis matin dans le cadre d'une convention signée entre la ville de Fleury-sur-Orne et la MEFAC (Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise) pour trois ans renouvelable. Sa mission : accompagner les habitants de Fleury-sur-Orne ayant des difficultés d'insertion professionnelle.

La Mission Locale s'adresse à un public âgé de 16 à 25 ans en dehors du système scolaire ; son rôle essentiel : l'accompagnement du projet professionnel. Elle a une permanence dans le Centre Socio-Culturel deux après-midi dans la semaine.

Sur des actions ponctuelles ou des projets à plus long termes, le C.S.C. a fait appel à d'autres partenaires :

- Dans le cadre du Forum Recruter Autrement
  - DITWIN (association loi 1901 qui a pour objet la mise en réseau informatique des demandeurs d'emploi, ainsi que des actions collectives en leur faveur)
  - La MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi)
  - ERREFOM (L'Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers)
  - CRIJ (centre régional d'information des jeunes)
- Dans le cadre du Collectif Emploi
  - Une intervenante de l'INFREP (l'institut national de formation)
  - Le GRETA (GRoupement d'ETAbissements)
  - Mme VANDERCHRUCHE (psycho – socio – esthéticienne)

## 3. LES ACTIONS

Au cours de ces trois années, le Centre Socio Culturel a alterné les projets sur une période plus ou moins courte avec les projets à plus long terme et les actions pérennes.

### **Les projets sur une période courte :**

En 2013, la municipalité contactée par l'association DITWIN, un réseau social d'insertion professionnelle, décida la mise en place d'un forum intitulé « Recruter autrement ».

Par le biais d'une inscription préalable sur le site internet DITWIN, organiser une rencontre entre des recruteurs potentiels et des demandeurs d'emploi sur la base, non de la qualification et de l'expérience professionnelle, mais des compétences.

Bilan : Une cinquantaine de personnes, des offres de stages, une embauche.

### **Les projets sur des périodes plus longues :**

Le collectif emploi créé à la suite du Forum « Recruter Autrement » rassemble des personnes en situation d'insertion professionnelle.

Début de projet : 3ème trimestre 2013, le projet court toujours.

Atelier «boîte à outils » : Dans cet atelier, un professionnel de l'insertion propose des outils concrets pour réaliser un CV, une lettre de motivation, comment cibler sa recherche d'emploi, comment contacter une entreprise (téléphone, mail, fax, etc.) et proposer une candidature spontanée ou comment répondre à une offre d'emploi ; comment repérer, définir ses compétences et les mettre en avant, etc.

Atelier conseils vestimentaires : Centré sur la prise de conscience de son corps et de son apparence, il aborde les différentes physionomies et le profil vestimentaire adéquat à chacune d'entre elles. Que chacun(e) puisse se mettre en valeur tout en étant bien dans sa peau. Mais également de se rendre compte de l'impact communicationnel du corps.

L'objectif est d'échanger sur des problématiques liées à l'emploi et apporter un soutien et une dynamique au sein du collectif au travers d'ateliers.

Bilan : 17 rencontres et ateliers. 24 participants.

Une des participantes a trouvé un stage à IKEA qui a débouché sur la proposition d'un contrat de travail à temps partiel.

Deux autres sont entrées en formation d'assistante maternelle et d'agent de propreté et d'hygiène

L'une d'entre elle a commencé une mission de deux ans en intérim dans un laboratoire pharmaceutique dans le secteur conditionnement.

Une des participantes construit son projet professionnel pour créer sa propre activité. Les ateliers l'ont aidé à mieux orienter ses recherches et à mieux définir ses atouts et ses compétences mais aussi ses manques, elle recherche actuellement une formation pour enrichir et assoir les notions nécessaire au développement de son activité.

### **Les actions pérennes :**

A l'ouverture au public du centre Socioculturel, l'équipe a trouvé pertinent de reprendre les services d'aide à l'emploi, anciennement portés par une association (ETIF), qui officiait au sein de la mairie.

Aujourd'hui, la permanence emploi propose un accompagnement à la rédaction de CV et de lettres de motivation, la consultation des offres d'emploi sur le site internet de Pôle Emploi, l'actualisation mensuelle des demandeurs d'emploi, l'impression d'attestations, etc. Elle vient en complément des permanences assurées par les correspondants Mission Locale et MEFAC. Depuis septembre 2014, 12 personnes ont bénéficié d'une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, et 15 personnes viennent régulièrement s'actualiser.

Depuis octobre 2014, un poste informatique est également mis à disposition pour les démarches et impressions de documents administratifs.

Ces permanences sont proposées les mardis et vendredis, de 14h00 à 17h30, sans rendez-vous, et tous les jours sur les horaires d'ouverture du bâtiment pour l'actualisation mensuelle.

Travailler sur l'insertion professionnelle à Fleury est une évidence. En 2011, l'analyse qui fonde le premier contrat de projet donnait des chiffres du chômage très supérieurs à d'autres bassins d'emplois (14 % à Fleury-sur-Orne et 10,8 % à Caen la mer).

Alterner projets ponctuels et actions pérennes permet de toucher des publics divers de par les besoins constatés, une actualisation de leurs droits à l'aide à la rédaction du C.V. et lettre de motivation mais aussi un travail sur la présentation ou dans le cadre de projets plus conséquent comme la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Ces différentes approches ont permis à l'équipe de travailler dans des formats différents, entretiens individuels, groupe de 5 à 6 personnes ou des forums regroupant des dizaines de personnes.

Le bilan même s'il montre certaines limites dues essentiellement au peu d'expérience et de recul du Centre Socio-Culturel reste satisfaisant.

## B. PARENTALITE ET PETITE ENFANCE

L'étude préalable à la mise en place du Centre Socio-Culturel soulignait l'importance des foyers monoparentaux et les difficultés qu'ils rencontraient dans leurs rôles de parents.

### 1. OBJECTIFS

**Objectif principal : Accompagner les parents et plus particulièrement les parents en difficultés.**

Constat d'un grand nombre de Foyer monoparentaux à Fleury-sur-Orne.

De plus, les services constatent un accroissement du nombre de jeunes mères célibataires (moins de 20 ans).

Le constat des enseignants : un désarroi des parents, une impuissance face aux difficultés. Plus de 15 % des enfants de l'école élémentaire fleurytienne ont des acquis insuffisants en français contre 7 % dans le Calvados.

La première étape de l'équipe du centre socio-culturel a été de se faire connaître des familles, des associations et des structures fleurysiennes.

Afin de se familiariser avec les familles, le centre socioculturel a mis en place des animations sur les temps de vacances scolaires et a été présent sur les actions des partenaires comme le forum enfance jeunesse.

Aujourd'hui, 70 familles ont participé aux activités du centre socioculturel.

**Objectif opérationnel :**

- **Sensibilisation et prévention des publics en difficultés**
- **Soutien dans les fonctions parentales**
- **Réflexion sur les moyens**

## 2. PARTENAIRES

Les acteurs de la petite enfance : Le Relais Assistantes Maternelles, les assistantes maternelles, la Protection Maternelle Infantile, l'école maternelle, la Caisse d'allocations familiales et le chef de projet de la politique de la ville.

Tous ces acteurs ont l'occasion de se réunir au sein du réseau parentalité créé à l'initiative du Centre Socio-Culturel et animé par l'agent de développement social local du Centre Socio-Culturel.

La mission du réseau est de réfléchir sur les problématiques de la petite enfance sur le territoire et de proposer des actions.

Ce sont aussi d'autres partenaires ayant des actions tournées vers les plus petits : la bibliothèque, le centre d'animations, l'U.F.A.C (Union Fleurysienne d'actions culturelles), la ludothèque, la J.S.F.

Ou des partenaires pour actions intergénérationnelles : le Foyer logement Les Pensées.

Ou des partenaires extérieurs : les Centres Socio-Culturels de l'agglomération caennaise, la C.A.F.

## 3. LES ACTIONS

### Les actions ponctuelles :

Elles ont lieu sur le créneau des vacances scolaires ou des mercredis et permettent aux parents de passer un moment privilégié et donc de réfléchir sur les liens parent-enfant.

Ce sont les sorties cinéma au Lux, à la piscine, à la patinoire, au Zoo de CERZA, à la cité de la mer.

Ce sont les journées contes, la kermesse, les jeux inter quartiers, le goûter spectacle, la rencontre inter centre socio-culturel.

Ce sont les ateliers sciences avec l'association des Petits Débrouillards.

Mais aussi les séjours vacances donnant l'occasion à des familles en difficultés de se retrouver avec leurs enfants pour des vacances. Le séjour eut lieu à la grange d'Espins près de Thury Harcourt. Quatre familles fleurysiennes y participèrent

### Nombre de participants différents par période

|             | hiver   |         |       | printemps |         |       | été     |         |       | automne |         |       | noël    |         |       |
|-------------|---------|---------|-------|-----------|---------|-------|---------|---------|-------|---------|---------|-------|---------|---------|-------|
|             | enfants | adultes | total | enfants   | adultes | total | enfants | adultes | total | enfants | adultes | total | enfants | adultes | total |
| <b>2013</b> | -       | -       | -     | -         | -       | -     | 54      | 62      | 116   | 18      | 21      | 39    | 29      | 21      | 50    |
| <b>2014</b> | 19      | 12      | 31    | 48        | 42      | 90    | 43      | 27      | 70    | 47      | 26      | 73    |         |         |       |

### Nombre de participations par période (plusieurs participations possibles par participants)

|             | hiver   |         |       | printemps |         |       | été     |         |       | automne |         |       | noël    |         |       |
|-------------|---------|---------|-------|-----------|---------|-------|---------|---------|-------|---------|---------|-------|---------|---------|-------|
|             | enfants | adultes | total | enfants   | adultes | total | enfants | adultes | total | enfants | adultes | total | enfants | adultes | total |
| <b>2013</b> | -       | -       | -     | -         | -       | -     | 92      | 85      | 177   | 26      | 25      | 51    | 59      | 48      | 107   |
| <b>2014</b> | 32      | 22      | 54    | 64        | 52      | 116   | 82      | 61      | 143   | 82      | 43      | 125   |         |         |       |

#### Les actions pérennes :

Le réseau parentalité dont la mission est une mission de réflexion et de proposition d'action mais aussi d'information des professionnels de la petite enfance.

Les actions proposées par le réseau : Faire mieux connaître aux Fleuryens l'emplacement du R.A.M. et de la P.M.I. par la création par les enfants de l'Institut médico-éducatif d'une mosaïque sur le mur extérieur du bâtiment ; l'élaboration d'une plaquette d'information sur les professionnels de la petite enfance destinée aux parents, etc.

#### Effectifs par actions menées :

| Actions                           | Participants |
|-----------------------------------|--------------|
| ♦ Visite des marais               | 16           |
| ♦ Forum « enfance-jeunesse »      | 19           |
| ♦ Jeux inter quartiers            | 55           |
| ♦ Atelier couture                 | 11           |
| ♦ Rencontre inter centre CAF      | 110          |
| ♦ Week-end prévention des risques | 77           |
| ♦ Séjour collectif famille        | 30           |

## C. LE LIEN ET LA CITOYENNETE

Constat de changements dans une ville historiquement impactée par son passé industriel.

### 1. OBJECTIFS

#### **Objectif principal : Créer du lien entre habitants**

Le diagnostic du précédent contrat de projet mettait l'accent sur une culture identitaire forte ayant pour conséquence un repli sur soi et le danger d'une reproduction sociale pour les familles les plus en difficulté.

Il faisait aussi remarquer la grande mixité sociale avec des écarts importants entre les classes de population ainsi que la perspective d'un fort mouvement de population en lien avec les projets de constructions immobilières sur Fleury-sur-Orne.

#### **Objectifs opérationnels :**

- **Faire connaître l'Histoire de Fleury-sur-Orne**
- **Améliorer le cadre de vie par des actes éco-citoyens**
- **Participer aux actions culturelles de la commune**

### 2. LES PARTENAIRES

- Les services techniques et communication municipaux
- La Résidence les Pensées
- L'U.F.A.C (Union Fleuryenne d'Actions Culturelles)
- L'association Vélo Service
- Monsieur VIEZ, (anciennement président de l'association de chasse et de pêche)
- L'I.M.E. (Institut Médico-Educatif)
- Le réseau commémoration du Débarquement

### 3. LES ACTIONS

Toutes sortes d'actions pendant les trois années du projet pour créer du lien entre habitants

Les actions pour connaître notre environnement : les journées découverte de la voie verte, la ballade oxygénante, la visite des marais.

Les actions pour faire connaissance : les pique-niques, les cafés au cœur des quartiers, l'action photomosaïque, l'atelier pliage de serviettes, la diffusion de film à la résidence les Pensées.

Les actions pour connaître l'histoire de Fleury sur Orne : le projet Zone d'Ondes qui par le vecteur de la radio se penche sur l'histoire locale; l'exposition des photographies du vieux Fleury au Centre Socio-Culturel, la cérémonie pour la paix organisée dans le cadre des festivités du 70ème anniversaire du débarquement.

La participation aux actions culturelles : participation au projet Voyage par la mise en place d'un atelier couture, exposition des œuvres des cours d'art plastique au Centre Socio-culturel, participation aux actions estivales de l'U.F.A.C, organisation et participation à la fête des associations.

### **Effectifs par actions menées :**

| <b>Actions</b>  | <b>Participants</b> |
|---|---------------------|
| ◆ Visite des marais   | 16                  |
| ◆ Cafés aux cœurs des quartiers                               | 127                 |
| ◆ Jeux inter quartiers  | 55                  |
| ◆ Atelier couture   | 11                  |
| ◆ Rencontre inter centre CAF                                  | 110                 |
| ◆ Week-end prévention des risques                             | 77                  |
| ◆ Séjour collectif famille                                    | 30                  |
| ◆ Collecte alimentaire et de jouets pour le Secours Populaire | 30                  |
| ◆ Projet « photomosaïque »                                    | 19                  |
| ◆ Participation festivités du 14 juillet                      | 15                  |
| ◆ Exposition du SDEC  | 135                 |
| ◆ Embellissement accueil du bâtiment RAM/PMI                  | 10                  |
| ◆ Cérémonie pour la paix                                      | 110                 |
| ◆ Radio fleurie   | 100                 |
| ◆ Création du spectacle « voyage »                            | 30                  |
| ◆ Barbecue / spectacles                                       | 150                 |

## **D. SOLIDARITE**

### **1. LES OBJECTIFS**

**Objectif principal : Travail avec les habitants pour les rendre plus autonomes et donc plus citoyens**

Comme beaucoup de communes, on constate à Fleury-sur-Orne une augmentation de la précarité avec des incidences sur la cellule familiale. Cette précarité trouve essentiellement une explication dans la situation sociale et professionnelle des personnes (qualification professionnelle insuffisante voire inexistante, monoparentalité, charges financières trop élevées).

**Objectif opérationnel :**

- **Améliorer l'autonomie par des actions collectives**

### **2. LES PARTENAIRES**

- Le Centre Communal d'Action Sociale
- Le chef de projet de la politique de la mairie
- Le Secours Populaire
- Le S.D.E.C.

### **3. LES ACTIONS**

Les actions sont toutes des actions de prévention. Elles doivent participer à la prise de conscience des bénéficiaires de l'importance des objets pris en compte par l'action et d'acquiescer les bons gestes.

L'exposition du SDEC : la prise de conscience de l'importance des économies d'énergie par les tout petits.

La collecte de jouets pour les bénéficiaires du Secours Populaire.

Les ateliers cuisine en faveur des bénéficiaires des bons alimentaires et des familles afin pour les premiers de cuisiner pour pas cher des repas équilibrés et pour les second à travers l'atelier de renouer des relations entre parents enfants.

La prévention des risques domestiques : 4 journées d'ateliers, de conférence, de simulation sur les risques domestiques à la maison, au sein de l'école, sur la route pour les seniors et les plus jeunes.

**Effectifs par actions menées :**

| <b>Actions</b>  | <b>Participants</b> |
|---|---------------------|
| ◆ Rencontre « Ditwin »  | 50                  |
| ◆ Cafés aux cœurs des quartiers                               | 127                 |
| ◆ Jeux inter quartiers  | 55                  |
| ◆ Atelier couture   | 11                  |
| ◆ Rencontre inter centre CAF                                  | 110                 |
| ◆ Week-end prévention des risques                             | 77                  |
| ◆ Séjour collectif famille                                    | 30                  |
| ◆ Collecte alimentaire et de jouets pour le Secours Populaire | 30                  |
| ◆ Collectif emploi  | 24                  |
| ◆ Participation festivités du 14 juillet                      | 15                  |
| ◆ Exposition du SDEC  | 135                 |
| ◆ Embellissement accueil du bâtiment RAM/PMI                  | 10                  |
| ◆ Cérémonie pour la paix                                      | 110                 |
| ◆ Radio « fleurie »   | 100                 |
| ◆ Création du spectacle « voyage »                            | 30                  |

# E. ARBORESCENCE CONTRAT DE PROJET 2012/2014

- Axe

- Objectifs généraux

- ◆ Actions

- **Solidarité**

→ Soutenir les personnes et les familles confrontées aux handicaps en permettant une meilleure connaissance des handicaps

→ Développer et renforcer les actions avec les structures locales

→ Soutenir et développer l'action intergénérationnelle

- **La parentalité et la petite enfance**

→ Développer les activités parents/enfants

→ Favoriser le départ en vacances des familles

→ Soutenir et renforcer les activités du Relais Assistantes Maternelles

→ Créer une structure d'accueil collectif petite enfance (crèche, halte garderie, ou multi accueil)

→ Construire des solutions de garde adaptées aux situations spécifiques

- **L'insertion sociale et professionnelle**

→ Accompagner le parcours d'insertion sociale pour faciliter le retour ou le maintien dans l'emploi des personnes et des familles en situation de précarité

→ Renforcer les liens avec la mission locale afin de proposer des actions à plus près des besoins des jeunes

→ Monter des actions de tutorat avec des chefs d'entreprises implantés sur la commune

→ Développer des actions favorisant la mobilité

- **L'enfance et la jeunesse**

→ Accompagner les initiatives associatives pour des ateliers à l'école suivis d'actions périscolaires et extrascolaires

→ Multiplier les ateliers proposés favorisant les relations entre les associations et les écoles

→ Soutenir et enrichir les actions des clubs sportifs dans les quartiers

→ Enrichir le partenariat entre les différents intervenants auprès des enfants

→ Reprendre des actions organisées par la Mairie en y associant les familles

→ Accompagner les initiatives associatives permettant un lien entre les ateliers réguliers et les actions événementielles

- Forum « enfance-jeunesse »

- ◆ Balades sur la voie verte
- ◆ Journée au Zoo de Cerza
- ◆ Goûter chantant
- ◆ Cité de la mer
- ◆ Pique-nique à l'île enchantée
- ◆ Sorties piscine
- ◆ Kermesse
- ◆ Ateliers science
- ◆ Visite des marais
- ◆ Jeux inter quartiers
- ◆ Séances au cinéma Lux
- ◆ Sorties patinoire
- ◆ Goûter spectacle
- ◆ Ateliers décoration de fêtes
- ◆ Atelier couture
- ◆ Atelier cuisine
- ◆ Journée autour de la pomme
- ◆ Lectures partagées
- ◆ Ateliers manuels
- ◆ Projet jardin
- ◆ Jeux de l'oie géant
- ◆ Rencontre inter centre CAF
- ◆ Zumba
- ◆ Week-end prévention des risques
- ◆ Séjour collectif famille
- ◆ Atelier maquillage

- **Le lien social et la citoyenneté**

→ Conduire le concours des maisons fleuries, notamment avec les bailleurs sociaux

→ Faciliter le tri sélectifs des déchets pour tous (habitats collectifs comme individuels)

→ Organiser des événements impliquant les familles et les habitants des quartiers (soirs d'été, fête des associations, etc.)

→ Favoriser une meilleure connaissance et les liens entre les associations de la commune

→ Permettre une meilleure connaissance de la commune et de son patrimoine (recherches de photos, collecte de cartes postales, témoignages...)

→ Permettre aux habitants de mieux gérer leur budget, de mieux consommer (tickets légumes, économie sociales et familiales)

→ Contribuer à faire de l'informatique et d'internet un outil maîtrisé

- ◆ Collecte alimentaire et de jouets pour le Secours Populaire

- ◆ Cafés aux cœurs des quartiers
- ◆ Projet « photomosaïque »
- ◆ Balades sur la voie verte
- ◆ Séance ciné aux Pensées
- ◆ Balade oxygénante
- ◆ Atelier pliage de serviettes
- ◆ Journée au Zoo de Cerza
- ◆ Goûter chantant
- ◆ Confection d'une fresque
- ◆ Visite des marais
- ◆ Jeux inter quartiers
- ◆ Participation festivités du 14 juillet
- ◆ Exposition du SDEC
- ◆ Ateliers décorations de fête
- ◆ Embellissement accueil du bâtiment RAM/PMI
- ◆ Atelier couture
- ◆ Atelier cuisine
- ◆ Cérémonie pour la paix
- ◆ Championnat de France cycliste des Elus
- ◆ Radio fleurie
- ◆ Projet jardin
- ◆ Rencontre inter centre CAF
- ◆ Séjour collectif famille
- ◆ Création du spectacle « voyage »
- ◆ Fête des associations
- ◆ Marché de Noël
- ◆ Barbecue / spectacles

- ◆ Rencontre « Dittwin »

- ◆ Collectif emploi
- ◆ Collecte alimentaire et de jouets pour le Secours Populaire
- ◆ Confection d'une fresque
- ◆ Exposition du SDEC
- ◆ Atelier pliage de serviettes
- ◆ Cérémonie pour la paix
- ◆ Week-end prévention des risques
- ◆ Radio « Fleurie »
- ◆ Séjour collectif famille
- ◆ Création du spectacle « voyage »
- ◆ Embellissement accueil du bâtiment RAM/PMI
- ◆ Fête des associations
- ◆ Marché de Noël

- ◆ Forum « enfance-jeunesse »

- ◆ Journée au Zoo de Cerza
- ◆ Confection d'une fresque
- ◆ Sorties piscine
- ◆ Kermesse
- ◆ Ateliers science
- ◆ Jeux inter quartiers
- ◆ Séances au cinéma Lux
- ◆ Goûter spectacle
- ◆ Ateliers décoration de fêtes
- ◆ Atelier cuisine
- ◆ Journée autour de la pomme
- ◆ Lectures partagées
- ◆ Ateliers manuel
- ◆ Projet jardin
- ◆ Rencontre inter centre CAF
- ◆ Cité de la mer
- ◆ Week-end prévention des risques
- ◆ Séjour collectif famille

- ◆ Rencontre Dittwin

- ◆ Collectif emploi
- ◆ Permanences CV et LM
- ◆ Accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives
- ◆ Actualisation de demandeur d'emploi, CAF., etc.)
- ◆ Accueil des permanences de la Mission Locale et Correspondant Solidarité Emploi au sein du CSC.
- ◆ Atelier science
- ◆ Embellissement accueil du bâtiment RAM/PMI
- ◆ Journées des métiers autour du cheval

# **LE PROJET**

## **2015 -2018**

## II. LE PROJET 2015 -2018

Les axes du précédent contrat de projet restent pertinents et regroupent les principales thématiques que nous souhaitons approfondir. Ce souhait tient pour une grande part à la réalité des problématiques de territoires qui fondent ces axes, réalité accentuée par la période écourtée du précédent projet. En effet, les actions mises en place le furent sur une période de deux ans, période trop courte pour développer et travailler pleinement les axes retenus.

### A. L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le chômage à Fleury-sur-Orne est toujours aussi important. Il convient donc de poursuivre nos objectifs dans ce domaine en affinant nos actions.

#### 1. LES ELEMENTS DU TERRITOIRE

Le taux de chômage sur le territoire en 1999 représentait 16.6%, en 2009 : 14%. Bien qu'on dénote une diminution, la proportion reste importante comparée aux chiffres du Calvados (10,9% en 2009). En 2013, le taux reste stable, à 14,1%, mais est supérieur à celui de l'agglomération Caen la Mer (13%). De plus, le pourcentage de jeunes demandeurs d'emploi est élevé (23,4%), un des plus importants de la communauté d'agglomération (18,5%).

Dans la totalité des catégories des demandeurs d'emploi (ABC), on constate une augmentation de 7,6 %, un peu moins du double, entre 2010 et 2011 que dans le Calvados. L'évolution du chômage est inégale entre les sexes. En effet, les femmes représentent la majeure partie des demandeurs d'emploi. Parallèlement, les jeunes de 15 à 24 ans, homme et femmes confondus représentent le gros bataillon des chômeurs de longue durée.

Le nombre de bénéficiaires RMI en 2006 était de 99 personnes, en 2010 le nombre de bénéficiaires RSA socle est de 116 personnes, en 2013 il est de 145. On constate donc une forte augmentation, d'un peu moins de 50 % sur cette période. La totalité des bénéficiaires RSA, RSA socle, RSA socle et activité, et RSA activité représente 207 personnes à Fleury-sur-Orne soit en totalité 409 personnes couvertes (la famille du bénéficiaire).

Il faut souligner la forte proportion d'allocataires RSA isolé, proportion supérieure au Calvados.

Derniers éléments éclairants sur la situation économique à Fleury-sur-Orne :

- 29,1% de la population Fleuryenne possède un diplôme de niveau baccalauréat ou plus contre 35,7 % dans le département
- Un indicateur de concentration d'emploi de 56, 3% (en augmentation) comparé au 99,4% dans le calvados
- 69% des jeunes (16 à 25 ans) suivis par la Mission Locale n'ont pas le permis de conduire.

L'évolution de toutes ces données indique une augmentation des difficultés d'insertion professionnelle d'une partie non négligeable de la population active à Fleury-sur-Orne.

Les publics les plus touchés sont selon toute vraisemblance les femmes et les jeunes.

Pour les femmes, un facteur aggravant s'ajoute : l'isolement caractérisé par une grande proportion de foyers monoparentaux sur la commune.

Pour les jeunes de Fleury-sur-Orne, des circonstances aggravantes, le manque de mobilité (matérielle mais aussi psychologique) et le faible niveau de scolarisation augmentent leurs difficultés à trouver un emploi.

## **2. OBJECTIF GENERAL : FACILITER L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Tenant compte de l'analyse de territoire, l'objectif du Centre Socio-Culturel est de contribuer à l'insertion professionnelle avec les autres professionnels de l'emploi, la Mission Locale et le Correspondant Solidarité Emploi plus particulièrement. D'autres partenaires locaux, associatifs et institutionnels, et de la communauté d'agglomération, voire du département ou de la région (la MEFAC, la MIFE, le CRIJ par exemple) devront participer à cet effort.

Ce fut l'objectif, en partie, du précédent contrat. Il doit donc être confirmé et décliné en objectifs opérationnels plus précis.

## **3. OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Les deux premières années 2013 et 2014 (2012 ayant essentiellement contribué à la réflexion sur la définition des axes de travail) ont permis à l'équipe du Centre socioculturel de mettre en place, avec succès, des actions ponctuelles ou pérennes. Deux années fructueuses nous permettent de prendre conscience de la limite de certaines actions, de l'importance du partenariat, du travail à entreprendre sur certains freins et de l'importance d'accroître notre expertise pour orienter les demandeurs d'emploi.

- **Développer et renforcer le partenariat avec les professionnels du territoire et de l'agglomération**

L'enjeu : améliorer les chances pour les publics en recherche d'emploi et plus particulièrement les jeunes à s'orienter en connaissance de cause vers une insertion socio professionnelle la plus en adéquation avec leur qualification et adaptée à l'offre locale ou départementale.

Cela doit se faire avec la participation des professionnels, profiter de l'expertise ou du diagnostic de nos partenaires. Un conventionnement pourrait être envisageable.

- **Promouvoir la mobilité**

L'enjeu : Travailler sur la mobilité des demandeurs d'emploi, et plus particulièrement la mobilité psychologique. Pour le public jeune cela se traduit par une meilleure connaissance des possibilités (dans tous les domaines) qu'offre la communauté d'agglomération et un travail sur leur représentation de l'autre et de l'extérieur.

- **Accompagner le parcours d'insertion professionnelle des Fleuryens**

L'enjeu : améliorer l'information et l'orientation des demandeurs d'emploi dans leur projet d'insertion professionnelle. Les moyens : accroître la formation des agents du Centre socioculturel sur les dispositifs existant dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle.

#### **4. Les actions : (liste non exhaustive à titre d'exemples)**

- Le maintien des permanences de la mission locale et de la conseillère emploi solidarité
- Créer des passerelles avec le PLIE (accueilli au CSC à temps plein dès janvier 2015)
- Développer un réseau insertion professionnelle avec les acteurs du territoire.
- Mettre en place des visites d'entreprises avec des demandeurs d'emploi mais aussi des futurs apprentis
- Mettre en place un café de l'emploi
- Le maintien des permanences d'aide à la rédaction de CV et LM
- Former l'équipe à la rédaction de lettre de motivation et CV

## **B. LA PARENTALITE**

Le deuxième axe du précédent contrat de projet s'intitulait la parentalité et la petite enfance. Le souhait de l'équipe, à l'écoute des partenaires, est de se concentrer sur la fonction parentale dans toutes ses composantes et pour les enfants de tous âges, la petite enfance (0-6 ans), l'enfance (7-12 ans), la jeunesse (13-17 ans) et le jeune adulte (18-25 ans).

### **1. LES ELEMENTS DU TERRITOIRE**

Il existe à Fleury sur Orne plusieurs établissements ayant trait à l'enfance :

Le Relais Assistantes Maternelles compte en 2013 40 assistantes maternelles agréées, en augmentation depuis 2010 (36). La capacité d'accueil a parallèlement augmenté passant de 100 enfants en 2010 à 130 en 2013. Malgré cela, la demande en 2013 ne fut pas au rendez-vous par rapport à l'offre. 12 % des assistantes maternelles ont 60 ans et plus, et 26 % ont entre 50 à 59 ans. Le renouvellement de la profession a besoin d'être repensé dans les deux prochaines années.

L'école maternelle : en 3 ans l'école maternelle a vu ses effectifs augmenter. Ainsi en 2012, l'école accueille 164 enfants (67 en petite section, 52 en moyenne section et 45 en grande section) ; en 2013, 177 enfants (53 PS, 67 MS et 57 en GS).

A la rentrée 2014, un dispositif d'accueil des moins de 3 ans a été mis en place. Les enfants sont accueillis en demi-journée, et ne mangent pas à la cantine. Aujourd'hui, l'établissement compte 191 enfants (16 TPS, 57 PS, 55 MS et 63 GS).

Le projet d'école 2010-2013 met l'accent entre autre sur l'apprentissage de la langue française et l'accueil des élèves à besoins particuliers.

L'école élémentaire Jean GOUESLARD accueille 240 enfants à la rentrée 2014, dont 55 élèves de CP, 47 de CE1, 53 de CE2, 36 de CM1 et 49 élèves de CM2.

Le Collège Marcel PAGNOL compte 68 élèves de 6<sup>ème</sup>, 68 de 5<sup>ème</sup>, 73 élèves sont en 4<sup>ème</sup> et 95 en 3<sup>ème</sup> soit un effectif total de 304 collégiens dont 80 fleurysiens pour l'année 2014/2015.

Le Centre d'Animation : en 2014, le secteur enfance du centre (3-11 ans) compte 154 enfants sur l'accueil de loisirs, et 30 enfants sur le CLAS. Le secteur jeunesse (11-14 ans et 15-17 ans) touche 46 jeunes sur le projet jeunes, et 40 élèves demi-pensionnaires du collège. Depuis 2013, le centre d'animation est également en charge de la mise en place de la nouvelle réforme du temps périscolaire. Cela représente 304 enfants pour l'année 2014/2015.

Le Restaurant Scolaire : malgré l'augmentation des effectifs à la cantine (hormis la dernière année, ralentissement voire diminution), on constate une diminution à la cantine lors de la dernière rentrée scolaire des enfants de l'école maternelle (alors que le nombre d'enfants a augmenté à l'école – 191). Cette diminution n'en est peut-être pas une. En effet, au mois de janvier, il n'est pas rare de constater une deuxième vague d'inscriptions (à vérifier).

Sur la ville de Fleury-sur-Orne, on remarque aussi depuis une quinzaine d'année un nombre important de foyers monoparentaux. En 1999, on comptait 156 foyers monoparentaux ; en 2008, 163 et en 2013, on en comptabilise 176 : l'évolution est donc deux fois plus rapide entre 2008 et 2013 qu'entre 1999 et 2008. On compte aussi un nombre important de familles isolées avec de petites ressources, un peu moins de 10 % des bénéficiaires de revenus garanti et complément (RSA et AAH) comparées au Calvados, 7.5 %.

En effet sur 176 familles monoparentales, 105 perçoivent moins de 1021 € par mois.

Dans les allocataires CAF, un grand nombre de familles a de faibles ressources : sur 487 familles en 2013, 147 ont un quotient familial inférieur à ½ SMIC ; 146 ont un Q.F. inférieur à ½ et 3/4 SMIC

Enfin sur 940 allocataires CAF en 2013, 171 personnes perçoivent les prestations jeunes enfant ce qui représente un peu moins de 20%.

Les données statistiques nous montrent donc une grande précarité des familles à Fleury-sur-Orne avec une augmentation des foyers monoparentaux à petites ressources dont beaucoup en dessous du seuil des bas revenus.

## **2. OBJECTIF GENERAL : ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS DANS LEUR ROLE EDUCATIF**

Le précédent bilan dressait un tableau similaire ; la situation s'est aggravée pour les familles à ressources modestes, par contre, les établissements scolaires enregistrent une augmentation des effectifs, évolution démographique à laquelle tend à répondre le Relais Assistantes Maternelles (augmentation des assistantes maternelles sur le territoire pour répondre à la « demande »).

La réponse à apporter est donc de soutenir les familles en difficulté en leur proposant des outils pour l'éducation de leurs enfants et faciliter l'épanouissement parent-enfant lors de moments privilégiés.

## **3. OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Pour les quatre prochaines années, le centre socio-culturel doit donc poursuivre ce qu'il a entrepris à savoir :

- **Poursuivre le partenariat avec les professionnels de la petite enfance**

Ce partenariat a le grand mérite d'apprendre aux partenaires à travailler ensemble, de s'entraider et d'échanger sur les thématiques de la petite enfance. Ce partenariat existe depuis deux ans avec le réseau petite enfance qui comprend des professionnels de la petite enfance. Il faut le renforcer et donc toucher d'autres partenaires. Pour les prochaines années le partenariat devra permettre une meilleure communication et informer les parents sur les dispositifs pouvant les aider dans leur rôle éducatif (la conception d'un guide par exemple).

- **Renforcer le lien parent/enfant**

A travers des actions diverses, jeux géants, journée de la pomme, atelier cuisine mais aussi des sorties ou des séjours dans le cadre des loisirs pour tous, les familles profiteront de moments inaccessibles pour certaines. Elles donneront ainsi l'occasion de renouer le lien filial et de retrouver des repères éducatifs.

- **Accompagner les familles en difficultés**

Dans des situations complexes, alertée par des partenaires ou par la famille elle-même, l'équipe du Centre socioculturel, et plus particulièrement l'agent de développement social local, devra être à l'écoute de la famille en demande, coordonner l'action pour solutionner le problème et si nécessaire accompagner la famille dans ses démarches.

## **4. Les actions : (liste non exhaustive à titre d'exemples)**

- Maintient et développement du réseau petite enfance.
- Les loisirs pour tous (programme d'activités intergénérationnelles et parentales).
- Accompagnement des familles sur leur projet vacances.
- Accompagnement des familles sur leurs difficultés (rendez-vous individuel, mise en place d'un café des parents)
- Mise en place du forum enfance-jeunesse

## C. LIEN SOCIAL ET ACTION CITOYENNE

Un centre socioculturel est un équipement dont la mission principale est l'animation sociale d'un territoire. Il s'adresse à tous les Fleuryens et permet grâce au brassage et à la mixité de créer du lien social parmi toute les couches de la population.

L'enjeu est d'autant plus important sur Fleury-sur-Orne car la ville est en pleine mutation.

### 1. ELEMENTS DU TERRITOIRE

La ville de Fleury-sur-Orne eut un passé industriel et donc une culture ouvrière fortement enracinée. La désindustrialisation a donc laissé bon nombre de Fleuryens sur le « bord de la route » avec un lourd tribut social.

De 1999 à 2009, le nombre d'ouvriers est passé de 708 à 538 personnes.

Sur la même période le nombre de personnes sans activité a augmenté passant de 561 à 765.

Parallèlement pour accueillir cette main d'œuvre, la ville se dota de logements sociaux en grand nombre. Aujourd'hui, avec 38 % de logements sociaux sur le parc global, la ville dépasse largement le quota de 20 % demandé aux communes de 5000 habitants.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide au logement en 2013 dans le parc locatif social s'élève à 318 personnes (sans compter les autres personnes couvertes), représentant 50,8 % des bénéficiaires ; le nombre de personnes bénéficiant de l'aide au logement dans le parc locatif privé s'élève à 240 personnes représentant 38,3 %, l'opposé du Calvados où les bénéficiaires de l'aide au logement dans le parc privé sont les plus importants, 47 % par rapport aux bénéficiaires des logements sociaux, 37,8%.

Aujourd'hui la ville est en pleine mutation, un projet de centre commercial doit accueillir plus de 70 boutiques engendrant la création de 700 emplois. Des projets immobiliers ont vu le jour et la construction de nouveaux logements est prévue.

Une programmation immobilière sur 15 ans est engagée dans le quartier des Hauts de l'Orne, 1800 logements à raison de 2 à 2,5 personnes par habitation (voir annexe 4).

La programmation prévoit de l'habitat mixte (45 % sociaux / 55 % libres) soit 25 % de logements individuels et maisons en bande, 50 % de logements collectifs et 25 % de logements intermédiaires (sources : service urbanisme de la ville).

La configuration de la ville s'en trouvera modifiée. Les nouvelles constructions devant se trouver à proximité du stade, la route d'Harcourt constituera dans l'avenir la colonne vertébrale de Fleury-sur-Orne.

Les mutations dans les logements sociaux sont fréquentes renouvelant les locataires.

Une nouvelle population s'est installée à Fleury-sur-Orne et prochainement de nouveaux habitants vont grossir leurs rangs. Des profils différents, une autre histoire.

## 2. OBJECTIF GENERAL : CRÉER DU LIEN ENTRE HABITANTS

Les actions précédentes, les loisirs pour tous, les projets ponctuels, les ateliers, ont permis aux fleurysiens de partager des moments forts et d'apprendre à se connaître malgré les situations sociales différentes. Le projet des quatre prochaines années doit continuer dans cette voie. Connaître son quartier, ses voisins, ses aînés, les acteurs locaux, tel est le fil qui conduit l'action du Centre socio-culturel.

## 3. OBJECTIFS OPERATIONNELS

Le lien social et l'action citoyenne pour ces quatre prochaines années se déclinera dans trois directions :

### ○ **Animer les quartiers avec et pour les habitants**

Au cours des deux premières années de son existence, le Centre socioculturel par des actions unilatérales ou partenariales (café au cœur des quartiers, jeux inter quartiers, etc.) s'est transporté dans les quartiers. L'équipe, en allant à la rencontre des habitants, a pu recueillir des demandes, se faire connaître et travailler sur le vivre ensemble.

L'intérêt et donc de perpétuer de telles actions, apprendre à se connaître voire accompagner des projets d'habitants

La finalité de cet objectif est d'amener les habitants à s'approprier la vie de leurs quartiers et répondre ensemble à certaines problématiques, en un mot faire l'apprentissage de la citoyenneté.

### ○ **Favoriser le lien entre les associations de la commune**

Les associations Fleuryennes rassemblent les habitants. Le Centre socioculturel se doit de les fédérer autour de projets de grande envergure (par thème). Le but : créer des passerelles entre habitants et associations.

### ○ **Soutenir et développer des actions intergénérationnelles**

La population vieillit à Fleury-sur-Orne. De nouveaux établissements ont émergé pour répondre matériellement aux besoins de nos aînés. Parallèlement les jeunes sur le territoire sont en plus grand nombre. La ville dans les prochaines années va évoluer dans ce sens.

Depuis quelques temps, l'équipe du Centre Socio-Culturel a noué des liens avec le Foyer Logement, la Résidence les Pensées. Ils se rencontrent pour évoquer les besoins et travailler sur des projets communs. S'est joint à leurs démarches la bibliothèque et le Relais Assistantes Maternelles.

L'objectif pour les prochaines années, développer ce partenariat et l'étendre à d'autres structures afin de mettre en place des actions intergénérationnelles et privilégier la transmission de savoirs entre les générations.

#### **4. Les actions : (liste non exhaustive à titre d'exemples)**

- Jardin potager sur les espaces publics.
- Cafétéria mobile sur les quartiers.
- Construire un projet d'embellissement de l'espace intérieur du Boispréau avec les habitants.
- Organiser un repas, préparé par des bénéficiaires des bons alimentaire, réunissant les associations.
- Créer un réseau de bénévoles.
- Accompagner les associations en difficultés.
- Faire participer les habitants dans la création du spectacle de rue « voyage »
- Atelier de création d'instruments de musique avec des matériaux de récupération et les mettre en musique au sein d'une formation de musiciens professionnels et amateurs.
- Mettre en place et participer à des réunions de travail entre professionnels du territoire

## **D. PREVENTION**

L'intitulé du précédent contrat de projet regroupait la prévention au thème de la solidarité. Or la solidarité se retrouve essentiellement dans l'axe Lien social et actions citoyennes. De plus, il ressort du diagnostic et des souhaits de l'équipe municipale la volonté de faire acte de prévention dans plusieurs domaines.

### **1. ELEMENTS DU TERRITOIRE**

Depuis trois ans, de 2010 à 2013, le nombre de Fleuryens sous le seuil de bas revenus est passé de 312 personnes à 382.

En 2012, 52% de la population à Fleury sur Orne est « couverte » par la CAF soit 11% de plus que dans le Calvados.

31% de ces allocataires dépendent de ses prestations soit 7 points de plus que dans le département.

50,9% des foyers fiscaux sont non imposables soit 3,5 points au-dessus du Département.

Il existe une grosse représentation du public âgé de 30 à 39 ans (plus de 8 points par rapport au Calvados) bénéficiaire du RSA, et une forte présence d'hommes et de femmes isolés bénéficiaires du RSA.

Pour soutenir et accompagner ces personnes, il existe plusieurs structures : Le Centre Communal d'Action Sociale, le Secours populaire et le Centre médico-social. Les deux premières instances délivrant plus une aide d'urgence et ponctuelle, la dernière un accompagnement sur une période plus longue.

La précarité sur le territoire, constatée par ces structures, revêt plusieurs visages : une précarité financière, une précarité énergétique et une précarité sanitaire.

## 2. OBJECTIF GENERAL : DEVELOPPER DES OUTILS DE PREVENTION

Le diagnostic social révèle plusieurs formes de précarité : énergétique, sanitaire et sociale. On remarque avant tout un manque d'informations des publics. Avant d'aller trop vite dans la proposition d'actions de prévention, l'équipe du centre socioculturel souhaite, avec la collaboration des partenaires, amener une réflexion sur les manières de communiquer auprès des fleurysiens.

## 3. OBJECTIFS OPERATIONNELS

L'effort des deux premières années en direction des plus démunis fut surtout axé sur l'accessibilité aux actions. Le travail sur l'apprentissage de la cuisine, et indirectement de la bonne gestion domestique, fut l'idée dominante de l'installation des premiers ateliers cuisine en 2014.

Pour les quatre prochaines années, il faut réfléchir, développer et intensifier les actions sur les différentes formes de précarité :

- **Mettre en place une instance réunissant les professionnels de l'action sociale**  
Cela passera par une réflexion déjà engagée dans certains domaines avec les partenaires (Secours Populaire, CCAS, CSC, centre médico-social, etc.) et la mise en place d'actions ou d'ateliers permettant d'amener à une prise de conscience et d'apporter des solutions concrètes.
- **Sensibiliser la population à la précarité énergétique**  
Beaucoup d'impayés de loyer ont pour raison l'importance des factures d'énergie. Le Centre socioculturel se doit de réfléchir à cette problématique et de proposer des actions pour tenter d'y répondre.
- **Réfléchir et développer un partenariat sur l'offre de soins**  
Depuis trois ans le CCAS constate les difficultés de santé et de financement de soins que rencontrent les Fleurysiens. Une réflexion s'est engagée ainsi que des démarches (réflexion sur un dispositif d'aide financière, l'élaboration d'un contrat local de santé). En complémentarité le Centre Socio culturel devra réfléchir et mettre en place des actions collectives en lien avec les professionnels de santé.

## 4. Les actions (liste non exhaustive à titre d'exemples):

- Aménagement de la salle d'accueil du CSC en un lieu d'information sur la prévention retraite, santé, logement, etc.
- Atelier pour mieux comprendre les documents administratifs (factures, impôts, courriers, etc.)
- Conférences sur les thèmes de la santé, de la retraite, logement, etc.
- Atelier pour apprendre à mieux consommer
- Atelier cuisine
- Accompagnement des bénéficiaires au supermarché et informer sur les bonnes pratiques (regarder le prix au kilo, repérer les fausses promos, etc.)
- Regroupement et mutualisation des achats entre structures et entre particuliers pour obtenir des prix plus attractifs.
- Outils d'information, adaptés aux personnes qui vivent dans un logement mal isolé et qui soient simples à lire, pour faire des économies d'énergie.

## E. ARBORESCENCE CONTRAT DE PROJET 2015/2018

- ◆ AXE
- ◇ Objectif Général
- ⇒ Objectifs opérationnels
- Actions

### ◆ PARENTALITE

◇ Accompagner des parents dans leur rôle éducatif

- ⇒ Poursuivre le partenariat avec les professionnels de la petite enfance
- ⇒ Renforcer le lien parent/enfant
- ⇒ REMPLIR un rôle de référent famille

- Développement du réseau petite enfance.
- Les loisirs pour tous (programme d'activités intergénérationnelles et parentales).
- Accompagnement des familles sur leur projet vacances.
- Accompagnement des familles sur leurs difficultés (rendez-vous individuel, mise en place d'un café des parents)
- Mise en place d'une action thématique avec des partenaires dans le domaine de l'Enfance et de la jeunesse

### ◆ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

◇ Faciliter l'insertion professionnelle

- ⇒ Développer et renforcer le partenariat avec les professionnels du territoire et de l'agglomération
- ⇒ Promouvoir la mobilité
- ⇒ Accompagner le parcours d'insertion professionnelle des fleurysiens

- Accueil des permanences de la mission locale et de la conseillère emploi solidarité.
- Créer des passerelles avec le PLJE (accueilli au CSC à temps plein dès janvier 2015).
- Développer un réseau insertion professionnelle avec les acteurs du territoire.
- Mettre en place des visites d'entreprises avec des demandeurs d'emploi mais aussi des futurs apprentis.
- Mettre en place un café de l'emploi.
- Le maintien des permanences d'aide à la rédaction de CV et LM
- Former l'équipe à la rédaction de lettre de motivation et CV

### ◆ LIEN SOCIAL & ACTION CITOYENNE

◇ Créer du lien entre habitants

- ⇒ Animer les quartiers avec et pour les habitants
- ⇒ Favoriser le lien entre les associations fleurysiennes
- ⇒ Soutenir et développer les actions intergénérationnelles

- Jardin potager sur les espaces publics.
- Cafétéria mobile sur les quartiers.
- Construire un projet d'embellissement de l'espace intérieur du bois préau avec les habitants.
- Organiser un repas, préparé par des bénéficiaires des bons alimentaires, réunissant les associations.
- Créer un réseau de bénévoles.
- Accompagner les associations en difficultés.
- Faire participer les habitants dans la création du spectacle de rue « voyage »
- Atelier de création d'instruments de musique avec des matériaux de récupération et les mettre en musique au sein d'une formation de musiciens professionnels et amateurs.
- Mettre en place des réunions de travail entre professionnel du territoire

### ◆ PREVENTION

◇ Développer des outils de prévention

- ⇒ Sensibiliser la population à la précarité énergétique
- ⇒ Réfléchir et développer un partenariat sur l'offre de soins

- Aménagement de la salle d'accueil du CSC en un lieu d'information sur la prévention retraite, santé, logement, etc.
- Atelier pour mieux comprendre les documents administratifs (factures, impôts, courriers, etc.)
- Conférences sur les thèmes de la santé, de la prévention, logement, etc.
- Atelier pour apprendre à mieux consommer
- Atelier cuisine
- Accompagnement des bénéficiaires au supermarché et informer sur les erreurs à éviter (regarder le prix au kilo, repérer les fausses promos, etc.)
- Regrouper des achats pour obtenir des prix plus attractifs.
- Plaquette d'information, adaptée aux mal isolés et qui soit simple à lire, pour faire des économies d'énergie.
- Mise en place d'un réseau de professionnel de l'action sanitaire et sociale

# **L'ORGANISATION ET LES MOYENS**

### III. L'ORGANISATION ET LES MOYENS

#### A. LES INSTANCES

Un Centre Socioculturel doit se doter d'instances de décision mais aussi de concertation. L'organisation du Centre Socioculturel s'articule autour de deux instances, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et le comité de pilotage.

##### 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le centre Socioculturel (CSC) est porté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville, la raison principale réside dans la mission d'un tel outil, à savoir la résolution des problématiques sociales d'un territoire par le biais d'actions collectives.

Le CCAS de Fleury-sur-Orne se compose d'un pôle d'aide sociale (légale et facultative) et d'un Service d'Aide à Domicile. Deux agents administratifs gèrent ces deux services et le SAD compte seize auxiliaires de vie, qui interviennent auprès d'un peu moins de 100 bénéficiaires. Le CCAS et le CSC sont animés par le même directeur.

Les objectifs du CSC et du CCAS se rejoignent. Il était donc naturel que l'instance décisionnelle de ce dernier, le conseil d'administration, soit aussi celle du centre socioculturel.

Le conseil d'administration aura donc pour tâche de suivre l'évolution de la politique socioculturelle de Fleury-sur-Orne, de valider les axes d'intervention du projet socioculturel et de voter le budget du CSC.

La nomination de ses membres et le renouvellement sont régis par les règles du code de l'action sociale et des familles.

##### 2. LE COMITE DE PILOTAGE

Animé par l'équipe du CSC, c'est l'instance de concertation, de débat, de conseil, d'avis sur les axes d'intervention définis par le diagnostic social de territoire. Il a également pour rôle de réfléchir sur la politique locale d'animation socioculturelle, de participer à l'élaboration du projet socioculturel de la ville et de valider les différentes étapes du contrat de projet (charte du comité de pilotage en [annexe 1](#))

Il est composé de membres permanents :

- Des élus
- Le conseil d'administration du CCAS
- Le personnel du CSC
- Un représentant CAF
- Un représentant de comité d'habitants (il n'en existe pas pour le moment)

Et de représentants ponctuels (en fonctions des thématique abordées) :

- Des institutions (Conseil Général, etc.)
- Des services municipaux
- Des associations

## B. LES OUTILS

### 1. LES OUTILS D'ÉVALUATION

- La fiche action : en amont, un écrit est réalisé afin d'évaluer la faisabilité de l'action. Pour qui ? (public visé), pourquoi ? (les objectifs), avec qui ? (le(s) partenaire(s)), où ? (le lieu), comment ? (le déroulement et les moyens matériels), combien ? (les moyens financiers).
- Le bilan de l'action : écrit réalisé après l'action. Il reprend les mêmes questions que celles citées précédemment. Il indique les éléments d'évaluation quantitatifs : le nombre de participants avec si possible la typologie du public. Mais aussi des éléments d'évaluation qualitatifs : les effets constatés, les ajustements, les contraintes et les difficultés rencontrées.
- Le rapport d'activité annuel : écrit réalisé à chaque fin d'année écoulée. Il reprend l'ensemble des actions menées ainsi que toutes autres activités ou partenariats réalisés au sein, ou par, ou avec le centre socioculturel. Il fait référence au projet de centre et évalue si les actions répondent bien aux objectifs définis dans celui-ci.
- Le projet de centre : écrit tous les quatre ans, il définit les grands axes d'intervention ainsi que les objectifs à poursuivre. Il est la feuille de route à suivre pour l'équipe mais aussi pour les partenaires qui travaillent avec ou pour le centre socioculturel. Celui-ci s'appuie sur un diagnostic social de territoire défini par des sources INSEE, CAF, CCAS, Mairie et les structures du territoire (école, RAM, pôle emploi, MEFAC, etc.).
- Les questionnaires : proposés au public, ils permettent de sonder les attentes, les besoins et/ou les difficultés, la satisfaction.

Tous ces écrits permettent :

- de prendre du recul et de questionner régulièrement le rôle du centre socioculturel
- de bien repérer sa cohérence d'action
- une meilleure visibilité de son action auprès des partenaires
- de faire évoluer et améliorer les actions pour qu'elles répondent aux mieux aux besoins du public et des partenaires sur son territoire.

### 2. LES RESEAUX PARTENARIAUX

Pour légitimer l'action du Centre Socioculturel dans les domaines de l'insertion professionnelle et de la petite enfance, deux réseaux partenariaux ont été constitués. L'un créé à l'issue du Forum « Recruter autrement », l'autre par la volonté des acteurs de la petite enfance. Ceux-ci ont permis la rencontre de professionnels qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble et d'évoquer les difficultés locales et les possibles réponses à apporter.

Pour l'année 2014, le réseau de l'insertion professionnelle, qui regroupait les professionnels de l'emploi et de la formation sur un projet précis ne s'est pas de nouveau réuni.

Pour les quatre prochaines années, 2015-2018, si des projets impliquent les partenaires, il sera judicieux de réactiver ce réseau.

Le réseau de la petite enfance qui réunit le Relais Assistantes Maternelles, la P.M.I., la C.A.F, le directeur de l'école maternelle, les assistantes maternelles, le centre d'animation, la bibliothèque ainsi que des élus, depuis l'automne 2013, se retrouvent régulièrement pour réfléchir aux actions à venir.

Concernant les autres secteurs d'intervention, il faudra réfléchir à mettre en place des lieux de concertations et de propositions. A ce sujet un réseau des professionnels de la santé serait pertinent.

### **3. LES LOISIRS POUR TOUS**

A toutes les vacances scolaires, un programme d'animations culturelles, de loisirs et sportives est proposé à l'ensemble des fleurysiens.

Ce programme, au travers des actions proposées, permet aux familles de s'évader, de se retrouver et de partager des moments conviviaux. Il favorise aussi les rencontres entre fleurysiens mais aussi avec des habitants d'autres communes. Il contribue à la mobilité lorsque l'animation est en dehors de Fleury-sur-Orne.

Le référent famille peut alors proposer sur ces périodes des moments de partage et travailler sur le «mieux vivre ensemble».

Ce programme est ouvert à tous et il bénéficie d'une politique tarifaire pour permettre à chacun d'y participer.

### **4. LA POLITIQUE TARIFAIRE**

Les actions mises à la disposition des fleurysiens ne sont pas toutes gratuites. Celles qui le sont ont un objectif social beaucoup plus prégnant. Certaines actions n'occasionnent aucun frais pour le Centre Socioculturel et sont organisées pour faciliter des moments d'échanges et de partages. Par contre, certaines engendrent un coût plus ou moins important et s'apparentent le plus souvent à des actions de loisirs ou des sorties (avec des frais de transport et/ou d'entrée de structures).

Pour ces dernières, il a été décidé de pratiquer un tarif accessible aux personnes les plus modestes.

- Tarif animation adulte : 4 €
- Tarif animation enfant : 2 €
- Tarif sortie : 2 €

Le Centre Socio-Culturel a mis en place un atelier couture. D'autres suivront.

Pour ces ateliers trois tarifs annuels ont été validés :

- Atelier adultes : Tarif plein : 50 €  
Tarif réduit\* : 10 €
- Atelier enfants : Tarif plein : 30 €  
Tarif réduit\* : Gratuit

*\*Tarif réduit : concerne les bénéficiaires ASS, RSA, minimum vieillesse et les personnes sans ressources.*

Le Centre Socioculturel, depuis 2013, collabore avec l'Union Fleurysienne d'Actions Culturelles pour rendre accessible certaines activités. Ainsi, pour les personnes qui souhaitent intégrer les cours d'arts plastiques, le Centre Socioculturel, par le biais du CCAS, prend en charge une partie des frais d'inscriptions.

Cela représente deux personnes pour l'année 2013/2014.

Une personne n'a pas souhaité continuer, la seconde personne poursuit, et deux nouvelles personnes se sont inscrites pour l'année 2014/2015.

## C. LES LOCAUX

En 2013, l'équipe du Centre Socio-culturel utilise un bureau dans l'espace Oresme, rue Serge Rouzière. Dans le même temps, la municipalité fait l'acquisition d'une maison.

En 2014, le centre socioculturel emménage dans cette maison de 250 m<sup>2</sup>, située au 39 avenue d'Harcourt. Elle comprend 3 niveaux, soit 12 pièces et un sous-sol complet, ainsi qu'un jardin, un garage et un préau.

Un bâtiment mobile de 105m<sup>2</sup> sera également installé courant 2015 sur le terrain du centre socioculturel (voir annexes 3 et 4)



## D. L'ÉQUIPE

L'équipe du Centre Socioculturel est composée de 3 personnes :

|   |  |
|---|--|
| <p>Un Responsable<br/><b>Philippe AMOURETTE</b><br/>recruté en août 2012</p>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elabore, met en œuvre et évalue le projet de centre</li> <li>➤ Anime et coordonne également l'équipe autour du projet</li> <li>➤ Développe des relations partenariales</li> <li>➤ Représente la municipalité dans les différentes instances relatives au territoire</li> <li>➤ Gère, administre et organise, le personnel, le budget et l'équipement.</li> </ul>  |
| <p>Un Agent de développement social local<br/><b>Tiphaine DAUGUET</b><br/>recrutée en mars 2013</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participe à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de centre</li> <li>➤ Participe à la mise en œuvre d'un réseau et d'une dynamique partenariale sur le territoire</li> <li>➤ Favorise l'implication et la mobilisation des habitants de la commune</li> <li>➤ Coordonne et impulse la mise en place des «Loisirs pour Tous» et des projets inhérents aux projets du centre,</li> <li>➤ Assure l'accompagnement des familles</li> <li>➤ Assure le soutien aux initiatives de collectifs d'habitants et/ou d'associations sur le territoire</li> </ul> |
| <p>Un Agent d'accueil<br/><b>Amin ROBINE</b><br/>Emploi d'avenir<br/>recruté en novembre 2013</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participe à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de centre</li> <li>➤ Accueille, oriente, informe les habitants et les partenaires</li> <li>➤ Seconde le responsable de centre dans la gestion matérielle et financière de l'équipement</li> <li>➤ Participe à la mise en place et à l'encadrement des «Loisirs pour Tous»</li> <li>➤ Elabore les outils de communication et d'information du centre</li> </ul>   |

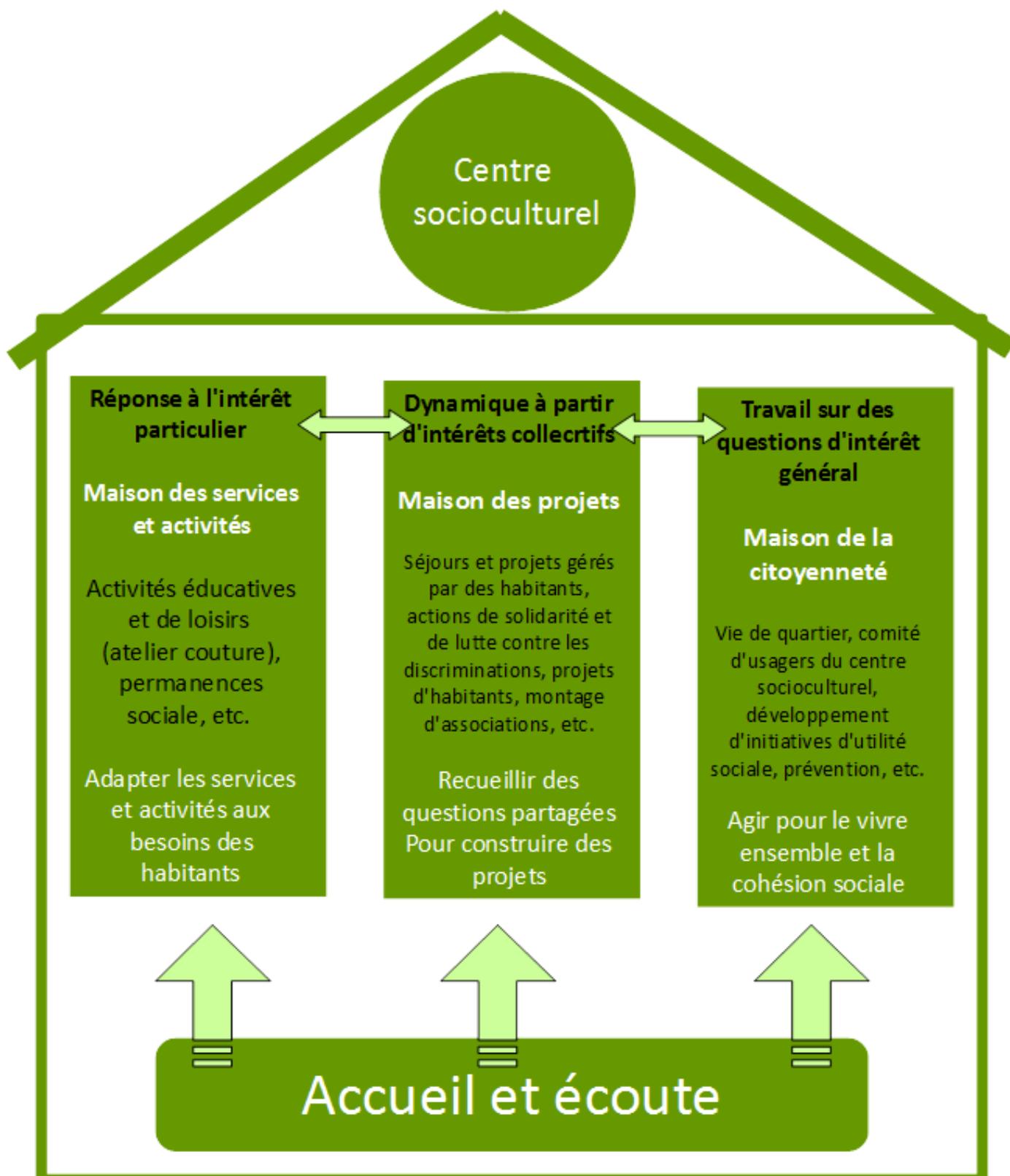
## REPARTITION DES CHARGES SALARIALES ANNEE 2014

|                          | NOM                  | PILOTAGE |                 | LOGISTIQUE |                | ACTIVITES |                 |
|--------------------------|----------------------|----------|-----------------|------------|----------------|-----------|-----------------|
|                          |                      | ETP      | SALAIRE         | ETP        | SALAIRE        | ETP       | SALAIRE         |
| DIRECTION                | Amourette Philippe   | 0,50     | 18611,46        |            |                |           |                 |
| ACCUEIL / COMPTABILITE   | Amin Robine          | 1        | 17689,44        |            |                |           |                 |
| AGENT / REFERENT FAMILLE | Tiphaine Dauguet     |          |                 |            |                | 1         | 19552,20        |
| AGENT D'ENTRETIEN        | Christiane Dugouchet |          |                 | 0,11       | 2251,28        |           |                 |
| <b>TOTAL</b>             |                      |          | <b>31878,54</b> |            | <b>2251,28</b> |           | <b>19552.20</b> |

### Niveaux de qualification et concours des agents en lien avec leurs fonctions

| NOM                | QUALIFICATION   |
|--------------------|---|
| Philippe Amourette | Master Droit public - cat. A  |
| Amin Robine        | DAEU A - Emploi d'avenir  |
| Tiphaine Dauguet   | BPJEPS Animation Sociale (obtenu) – BTS AC (niveau) préparation en cours du concours Animateur - cat. B |

## E. PRESENTATION D'UN CENTRE SOCIOCULTUREL



## CONCLUSION

Les deux premières années d'existence nous permettent d'évaluer la pertinence des axes et de leur application au travers des actions.

Quels sont les enseignements à tirer pour les quatre prochaines années ?

Le travail en réseau fut un succès. Il permit aux acteurs de se connaître, de mettre l'accent sur les faiblesses du territoire et de préconiser des actions pour y répondre.

Le réseau petite enfance en est l'illustration. Petit à petit les partenaires conviés répondirent présent. A la fin de l'année fut décidé l'élargissement du réseau à l'enfance voire à la jeunesse incluant les jeunes de 6 à 18 ans. Dans d'autres domaines d'activité, le travail en réseau devrait pouvoir donner les mêmes résultats à savoir la mise place d'actions collectives en complément de l'action individuelle des professionnels de terrain.

La nécessité d'aller à la rencontre des Fleurysiens : beaucoup de quartiers restent à découvrir par l'équipe du Centre Socio-Culturel. L'opération « café aux cœurs des quartiers » nous donna l'occasion de rencontrer les Fleurysiens dans leur environnement proche. L'idée : créer une dynamique de quartier permettant une analyse plus fine du territoire et des réponses adaptées.

Travailler au plus près des habitants, c'est à dire dans leur quartier ne nous empêche pas de rendre plus visible le Centre Socio-culturel. C'est même l'une des conséquences de notre travail dans les quartiers. En outre, l'identification du Centre socio-culturel sera facilité par les nouveaux aménagements prévus très prochainement à savoir l'installation d'une salle d'animation sur le terrain du Centre socio-culturel.

L'équipe du Centre Socio-Culturel, au cours de prochains contrats de projet, devra donc avoir à l'esprit l'importance du travail avec les partenaires et se rendre disponible auprès des Fleurysiens, deux principes d'action sans lesquels l'action socio culturelle reste vaine.